



Indemnisation maladie pour personne à la retraite travaillant

Par **richardmichel**, le **16/11/2011** à **10:57**

Bonjour,

Ma mère est à la retraite depuis mai dernier mais ne recevant que 560 € par mois, elle complète ses indemnités en travaillant comme auxiliaire de vie.

Elle vient de subir une importante opération du dos qui l'empêche d'exercer son activité pendant deux mois.

Peut-elle espérer toucher des indemnités de la part de l'assurance maladie ?

Merci de votre réponse